

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR·TRICE DU RELAIS PETITE ENFANCE ET RÉFÉRENT·E DU LAEP

POUR VIVRE EN HAUT BEAUJOLAIS (VHB), LE CENTRE SOCIAL DU HAUT BEAUJOLAIS ET DE LA HAUTE VALLÉE D'AZERGUES

CDI À TEMPS PARTIEL (85%) À PARTIR DU 5 JANVIER 2026

FONCTIONS

Sous la responsabilité de la directrice du centre social, l'animateur·trice sera chargé·e :

- de l'animation du RPE itinérant des 7 communes de la Haute Vallée d'Azergues : temps collectifs (ouverts aux assistantes maternelles et aux parents), permanences administratives (pour les parents employeurs et les assistantes maternelles) et accompagnement de la professionnalisation des assistantes maternelles
- de l'animation du LAEP basé à Claveisolles

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE REQUIS

Savoir :

- Connaissances du développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant,
- Connaissances du cadre réglementaire du métier d'assistantes maternelles, et les spécificités de l'accueil individuel

Savoir-faire :

- Capacités d'encadrement et d'animation, de groupes d'enfants et d'adultes.
- Capacités à s'organiser
- Utilisation de l'outil informatique et des outils de bureautique

Savoir-être :

- Sens des responsabilités
- Autonomie tout en travaillant avec l'équipe de bénévoles et de professionnel·les du centre social
- Sens de l'adaptabilité

- Poste ouvert aux personnes titulaires d'un des diplômes suivants : Éducateur·trice de Jeunes Enfants, infirmier·ère-puéricultrice, Assistant·e de Service Social, Conseiller·e en économie sociale et familiale, animateur·trice socio-culturel, psychomotricien·ne ou psychologue.
- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans exigée.
- Les formations d'animateur·trice de RPE et d'accueillant·e en LAEP seraient un plus.
- Permis de conduire nécessaire.

CANDIDATURE (CV ET LETTRE DE MOTIVATION) À
ADRESSER AU PLUS TÔT ET AVANT LE 15 JUILLET
2025 (entretien semaine du 21 juillet)

Comité de Présidence de Vivre en Haut Beaujolais,
327 montée des Esses - Monsols
69860 DEUX-GROSNES

SI POSSIBLE PAR COURRIEL



direction@centresocialvhb.fr

www.centresocialvhb.fr

Poste à 85% sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Lieux de travail : Lamure-sur-Azergues, Claveisolles + d'autres communes de la Haute Vallée d'Azergues + Monsols commune de Deux-Grosnes siège du Centre Social.

Salaire selon la Convention Collective des Centres Sociaux et Socioculturels (ALISFA) : pesée 174 soit 2 307,04 € brut par mois.

Véhicule fourni ou frais de déplacement indemnisés selon le barème de la Convention Collective.

Mutuelle prise en charge à 60 % par l'employeur.